

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil d'administration de la Société de transport du Saguenay, tenue au 1330 rue Bersimis, arrondissement Chicoutimi, le 21 novembre 2018 à 15 h 30, sous la présidence de M. Marc Petersen.

Sont présents : Mesdames Martine Lafond et Lina Tremblay ainsi que Messieurs, Jean-Marc Crevier, Martin Harvey et Michel Tremblay.

L'absence de monsieur Carl Dufour est motivée.

Assistent également :

Messieurs Jean-Luc Roberge, directeur général et Luc Lalancette, directeur finances et ressources matérielles, de même que Mesdames Lise Vézina, directrice générale adjointe et secrétaire générale de la Société, Natacha Boies, directrice à l'exploitation et Eve-Marie Lévesque, conseillère en communication.

M. Petersen souhaite la bienvenue à tous.

Il est proposé par Martine Lafond

Appuyé par Lina Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit accepté, le point « Affaires diverses » demeurant ouvert à toute discussion.

Il est proposé par Martin Harvey

Appuyé par Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 octobre 2018 soit, et il est adopté dans sa forme et teneur.

18-174 Suivi- Corridor d'écomobilité

Le directeur général informe les administrateurs de l'évolution des travaux relatifs au corridor d'écomobilité. Il mentionne que le chantier est temporairement fermé pour la période hivernale.

18-175 Correspondance

De noter le dépôt de la correspondance en date du 21 novembre 2018.

18-176 Approbation des comptes d'octobre 2018 et des états financiers de septembre 2018

Il est proposé par Michel Tremblay

Appuyé par Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le caisse-déboursés du mois d'octobre 2018 soit, et il est par les présentes, approuvé et autorisation est donnée au directeur général de procéder au paiement de ces comptes.

QUE les états financiers du mois de septembre 2018 soient et ils sont, par les présentes, approuvés.

18-177 Rapport d'achalandage - Octobre 2018

Aucun rapport d'achalandage n'est déposé pour ce mois.

18-178 Budget 2019

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L.R.Q., c. S-30.01) stipule qu'une société dépose pour adoption, à chaque année, à la ville, son budget pour l'exercice financier suivant ;

CONSIDÉRANT le projet de budget déposé pour l'année financière 2019 et présenté par le directeur général et le trésorier de la Société ;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs sur le sujet ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Jean-Marc Crevier

Appuyé par Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le budget de la Société de transport du Saguenay pour l'exercice financier 2019 soit, et il est par les présentes, adopté tel que déposé ;

QUE ledit budget 2019 soit soumis à la Ville de Saguenay pour adoption.

QUE la réserve pour l'amélioration des services créée en vertu de la résolution # 18-048 soit investie en totalité dans le budget 2019 de la Société de transport du Saguenay.

En ce qui concerne ce point, monsieur Martin Harvey souhaite que la STS produise une résolution prochainement ayant comme objet de démontrer la proportion des transports adaptés de nature médicale et qu'une copie de cette résolution soit envoyée au ministère des Transports ainsi qu'au ministère de la Santé et des Services sociaux.

18-179 Plan quinquennal des immobilisations (PQI) 2019

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L.R.Q., c. S-30.01) stipule que la Société adopte à chaque année son programme triennal des immobilisations pour les trois années financières suivantes et qu'il soit par la suite, transmis au conseil de Ville de Saguenay pour approbation ;

CONSIDÉRANT que la Société doit annoncer ses intentions d'investissement à la direction territoriale du ministère des Transports du Québec, sur une base quinquennale ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Michel Tremblay

Appuyé par Jean-Marc-Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le plan quinquennal des immobilisations de la Société de transport du Saguenay pour les années 2019 à 2023 soit, et il est par les présentes, adopté tel que déposé ;

QUE ledit programme quinquennal soit soumis à la Ville de Saguenay pour adoption ;

QUE copie dudit programme quinquennal des immobilisations soit transmise au ministère des Transports du Québec.

18-180 Grille tarifaire 2019 - adoption

CONSIDÉRANT que les tarifs actuels sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018 ;

CONSIDÉRANT les efforts financiers déjà consentis par la Ville de Saguenay pour le transport en commun;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs sur le sujet ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Martin Harvey

Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la Société de transport du Saguenay adopte les tarifs suivants, lesquels seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019 :

Paiement comptant	3,50 \$	« Laissez-passer » mensuel	
		Adulte	70,00 \$
Billets-PME		Jeunesse (17ans et moins)	58,00 \$
Prix unitaire	3,30 \$	Âge d'or (65 ans et plus)	45,00 \$
Livret de 5 billets	16,50 \$		
Livret de 12 billets	39,60 \$	Passe familiale (1 jour)	10,00 \$

18-181 Nomination de la secrétaire générale

CONSIDÉRANT que l'article # 46 de la loi sur les sociétés de transport en commun, laquelle stipule que le conseil d'administration nomme, sur recommandation du directeur général, le secrétaire de la société;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

CONSIDÉRANT le départ à la retraite annoncé par Mme Lise Vézina, actuelle secrétaire générale, pour le 30 novembre 2018.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Jean-Marc Crevier

Appuyé par Martin Harvey

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE Mme Eve-Marie Lévesque soit, et elle est par les présentes, nommée secrétaire générale de la Société de transport du Saguenay à compter du 1^{er} décembre 2018.

QUE la présente résolution abroge et remplace la résolution # 02-003 antérieurement adoptée aux mêmes fins.

18-182 Soumission – Disposition de véhicules usagés

Le directeur finances et ressources matérielles informe les administrateurs qu'un appel d'offres sera lancé prochainement pour disposer de certains véhicules usagés. Il mentionne aux administrateurs que lesdits véhicules seront disposés dès que le prix du soumissionnaire le plus offrant sera connu.

18-183 Résultats de soumission – Uniformes des chauffeurs

CONSIDÉRANT que la Société a procédé à des demandes de soumissions par invitation pour la fourniture de pièces d'uniforme pour son personnel chauffeur ;

CONSIDÉRANT les soumissions conformes reçues dans les délais cités à l'appel d'offres ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Martin Harvey

Appuyé par Martine Lafond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le contrat pour la fourniture de pièces d'uniforme pour le personnel chauffeur soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Identification Sports, pour les vestes en tricots, polos, chemises, vestes extérieures, casquettes et tuques, et ce pour la somme de 32 603,75 \$ excluant les taxes applicables.

ET QUE le contrat pour la fourniture de pièces d'uniforme pour le personnel chauffeur soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Martin et Lévesque, pour les vestons, pantalons, bermudas, jupes et cravates, et ce pour la somme de 18 213,50 \$ excluant les taxes applicables.

18-184 Horaire des Fête (transport régulier)

Le point concernant l'horaire des Fête du transport régulier est différé à une prochaine séance.

18-185 Horaire des Fête (transport adapté)

CONSIDÉRANT que la période des Fêtes entraîne certaines modifications aux horaires d'opérations ;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur général ;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs sur le sujet ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Martine Lafond

Appuyé par Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'horaire d'opération au transport adapté pour la période des Fêtes 2018, soit le suivant :

Lundi 24 décembre 2018	10 h 00 à 22 h 00
Mardi 25 décembre 2018	Féié / Pas de transport
Mercredi 26 décembre 2018	10 h 00 à 22 h 00
Jeudi 27 décembre 2018	7 h 00 à 22 h 00
Vendredi 28 décembre 2018	7 h 00 à 24 h 00
Samedi 29 décembre 2018	10 h 00 à 24 h 00
Dimanche 30 décembre 2018	10 h 00 à 20 h 00
Lundi 31 décembre 2018	10 h 00 à 22 h 00
Mardi 1 ^{er} janvier 2019	Féié / Pas de transport
Mercredi 2 janvier 2019	10 h 00 à 22 h 00

18-186 Activité sociale

Le directeur général informe les administrateurs de la tenue d'une activité sociale des fête pour le personnel de bureau qui se tiendra le 15 décembre 2018 dans la bâtisse située au 1733, boulevard Saint-Paul.

18-187 Revue de presse et événements promotionnels

La directrice générale adjointe invite les administrateurs à prendre connaissance des documents de presse concernant la STS et autres événements promotionnels parus récemment.

18-188 Date et lieu de la prochaine rencontre

Le directeur général informe les administrateurs que la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mercredi 19 décembre 2018, à 15 h 30 au centre administratif de la Société.

La parole est cédée au public.

M. Rosaire Rompré, usager des services de la STS, rappelle que les vitres d'abribus, notamment celui situé sur le boulevard Saguenay près de la Maison Deschênes, sont à remplacer parce que cassées. La directrice de l'exploitation mentionne l'embauche d'un nouvel employé qui aura notamment comme mandat de faire l'inventaire des réparations à faire sur les abribus et de procéder à ces dernières par priorisation par la suite.

M. Sylvain Ratté, usager des services de la STS, soutient que le circuit 8, dans sa forme actuelle n'est pas efficace. Il souhaite le retour du circuit 2. Le directeur général informe le public que le circuit de la 8 sera revu prochainement afin de corriger certaines lacunes.

M. Rosaire Rompré s'enquiert du rôle de l'administrateur de la STS représentant les usagers du transport régulier. Le directeur général lui mentionne que ce représentant est nommé par la ville de Saguenay et que son rôle n'est pas celui d'agir au nom du comité des citoyens pour l'amélioration du transport en commun à Saguenay.

Et la séance est levée à 16 h 45.

Président

Secrétaire